

Entrepreneuriat, PME et innovation : cas de l'Algérie

Djemaoui hind université de batna 1 hadj lakhdar

Résumé

L'économie algérienne souffre de deux problèmes majeurs, d'une part un chômage accentué qui ne cesse de s'aggraver et d'autre part, un commerce extérieur algérien qui enregistre un excédent de la balance commerciale grâce aux exportations d'hydrocarbures. Depuis une dizaine d'années, l'Algérie s'est engagée dans la voie de l'économie de marché qui veut promouvoir l'entrepreneuriat et contribue au développement rapide des P.M.E .

Mais, ceci ne peut provenir que d'un entrepreneuriat qui peut dynamiser l'activité économique, ouvrir de nouvelles perspectives de croissance et des PME innovantes. notre recherche tentera de mieux comprendre les facteurs favorisant l'innovation dans la PME

ملخص

يعاني الاقتصاد الجزائري من مشكلتين رئيسيتين، من جهة معدلات بطالة في تزايد مستمر، وتجارة خارجية تسجل فائضا في الميزان التجاري بفضل صادرات النفط. منذ عشر سنوات، انتهجت الجزائر طريق اقتصاد السوق الذي يريد تعزيز روح المبادرة ويساهم في التطور السريع للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة.

ولكن هذا لا يتأتى إلا من خلال مقاولاتية نشطة تساهم في خلق فرص جديدة للنمو و تشق طريق الابتكار للمؤسسات الصغيرة والمتوسطة. من خلال هذا البحث سنحاول فهم العوامل الدافعة للابتكار في المشاريع الصغيرة والمتوسطة بشكل أفضل.

Mots clés: L'entrepreneuriat, PME ; Innovation ; management ; économie algérienne:

technologique. Néanmoins, elle révèle deux aspects importants du concept d'innovation

Le premier est que l'innovation doit être matérialisée voire commercialisable.

Un second aspect important du concept d'innovation En effet, l'innovation résulte d'un processus d'apprentissage interactif plus ou moins organisé

L'innovation, dans sa définition pragmatique, est un facteur d'adaptation et de croissance : elle est l'une des clés de la réussite de nos sociétés modernes. Mais, l'innovation est à distinguer de la découverte et de l'invention car ces dernières peuvent rester à ce stade sans être mises sur le marché. Elles ne se transforment en innovation que si elles donnent lieu à des applications techniques et économiques. L'innovation selon Schumpeter est le processus qui permet d'introduire une nouveauté de produits, de procédés techniques ou de formes d'organisation¹

1.1.2. Typologie suivant l'objet

Par la suite, vue la complexité du processus d'innovation et la diversité des manières dont les firmes innovent, et dans le souci de mieux couvrir la réalité des entreprises de services et l'innovation non technologique, l'OCDE² a proposé en 2005 la définition suivante:

«L'innovation est la mise en œuvre d'un produit (bien ou service) ou d'un procédé nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures ».

Cette définition renvoie à quatre principaux types d'innovation: innovation de produit, innovation de procédés, innovation organisationnelle, et innovation de marketing ou de commercialisation.

-L'innovation de produit correspond à l'introduction d'un bien ou d'un service nouveau ou sensiblement amélioré sur le plan de ses caractéristiques ou de l'usage auquel il est destiné (Manuel d'Oslo, 2005).

-L'innovation de procédés désigne la mise au point ou l'utilisation de méthodes de production ou de distribution nouvelles ou améliorées. Selon le Manuel d'Oslo (2005), ces méthodes de production impliquent des modifications portant sur les techniques et les équipements utilisés pour produire des biens ou des services, tandis que les méthodes de distribution sont liées à la logistique de la firme et englobent le matériel, les logiciels et les techniques..

-L'innovation organisationnelle fait référence aux nouvelles formes d'organisation du travail, les systèmes de gestion des connaissances, les méthodes de mobilisation de la créativité des travailleurs, ainsi que les

nouvelles formes de relations entre les entreprises et leur environnement économique (Julien et Marchesnay, 1996; Manuel d'Oslo, 2005). Elle se démontre à travers les individus, les équipes et la gestion et permet la formation d'une culture innovatrice, ainsi que la réceptivité interne globale de nouvelles idées (Wang et Ahmed, 2004).

Il y a aussi plusieurs degrés : **innovations de rupture** ou majeures, **innovations incrémentales** ou mineures.

-innovations de rupture : une évolution de l'offre de l'entreprise clairement perceptible par ses clients. Elle s'accompagne souvent d'un bouleversement de la technologie ou des services ;

– **innovations incrémentales** : recouvrant l'ensemble des actions d'amélioration continues d'un produit existant. Elles ne changent généralement pas les conditions d'usage, mais y apportent une amélioration.

1. 1. 3. L'innovation dans le contexte des PME

La littérature sur l'innovation dans les PME révèle que, les PME portent leurs efforts d'innovation sur les produits et non sur les procédés³. Elles répondent à la pression concurrentielle par une innovation qui vise à prendre des parts de marché aux produits plutôt qu'à une innovation visant la réduction des coûts de production et des prix.

Par conséquent, bien peu de PME consacrent leur énergie et leurs ressources à l'innovation de procédés pour plusieurs raisons.

-le dirigeant de la PME manque souvent d'informations sur les bénéfices relatifs à l'innovation de procédés, mais aussi de temps pour s'en occuper.

-compte tenu de l'importance des investissements nécessaires à la mise en œuvre des innovations de procédés, il considère généralement que ce type d'innovation est inaccessible à son entreprise.

- compte tenu de leurs ressources limitées, les PME sont relativement moins susceptibles de développer des innovations de procédés⁴

Par ailleurs, les PME favorisent l'innovation incrémentale voire l'amélioration des produits et des procédés existants contrairement aux grandes entreprises qui favorisent davantage l'innovation radicale⁵

- les PME innovent de façon graduelle, irrégulière et informelle alors que dans les grandes entreprises l'innovation repose sur des activités de R&D réalisées sur une base régulière et structurée. Cela est confirmé par l'étude réalisée par Baldwin⁶ qui montre que les grandes entreprises travaillent en permanence à la mise au point d'innovations et mettent en place divers projets d'innovation tandis que les petites entreprises, avec

une liste moins longue de projets, survivent grâce à la rapidité et à la souplesse de leurs opérations.

En général, les PME réagissent davantage à des occasions perçues par l'équipe dirigeante qui enclenche un processus de R&D dans le but de développer un produit bien précis pour saisir une opportunité d'affaires⁷. Contrairement aux grandes entreprises, elles ne disposent pas d'un budget de R&D en bonne et due forme et doivent par conséquent tabler souvent sur l'adoption de technologies⁸ ou encore sur leurs réseaux et alliances élargis lesquels les aident à prévoir les changements dans les préférences des acheteurs et à réduire l'incertitude associée aux actions imprévisibles de leurs concurrents⁹.

Pour leur part, St-Pierre et Trépanier¹⁰ ont élaboré un modèle des facteurs clés de l'innovation dans les PME. D'après ce modèle, les facteurs critiques de l'innovation en contexte de PME peuvent se répartir en cinq catégories principales: le leadership (tolérance au risque, attitude positive à l'égard de l'innovation, volonté d'innover pour satisfaire les besoins de la clientèle), les ressources (ressources humaines, financières, et technologiques), les pratiques d'affaires (telles que la R&D, la veille technologique, la gestion de l'information ...), l'organisation (présence d'une culture de l'innovation, coopération entre les départements, adaptabilité ...) et la collaboration avec l'environnement externe.

Ce modèle suggère que pour réussir l'innovation, la PME devrait être capable d'intégrer et de faire interagir simultanément ces cinq éléments de façon harmonieuse afin de provoquer une synergie créatrice.

C'est souvent la pression du client qui pousse la PME à innover. Sans exigence de la part de leurs clients ou sans existence de clients potentiels, peu de projets d'innovation portés par les PME verraient le jour¹¹.

En somme, en matière d'innovation, les PME diffèrent des grandes entreprises à plusieurs égards.

1.3. Les facteurs critiques de succès de l'innovation

Beaucoup de recherches ont été faites pour déterminer les facteurs qui contribuent aux efforts d'innovation des PME. Ces études révèlent que les facteurs qui déterminent la capacité d'innovation d'une entreprise sont de diverses natures. Dans ce contexte Bencheikh et al¹² ont dégagé une cinquantaine de variables, lesquelles ont été mises à l'épreuve par les auteurs comme déterminants de l'innovation. Ces derniers ont constaté que, de façon globale, les variables les plus examinées par les chercheurs étaient, entre autres, la taille de l'entreprise, les activités de R&D,

l'expérience et la qualification du personnel, l'exportation, le réseautage et l'industrie dans laquelle se trouve l'entreprise.

Par ailleurs, la littérature scientifique propose plusieurs modèles théoriques et empiriques tentant d'expliquer une relation de causalité entre un certain nombre de facteurs et l'innovation. Dans une étude sur les déterminants de la capacité d'innovation des PME, De Jong et Brouwer¹³ ont relevé neuf facteurs qui, selon eux, sont cruciaux dans la mise en œuvre de l'innovation: les compétences du personnel (la volonté de prise de risque, l'engagement de l'entrepreneur, les capacités organisationnelles), la stratégie (la présence des objectifs d'innovation dans la déclaration de la mission de l'entreprise et dans sa stratégie), la culture (axée sur le résultat), la structure (structure organisationnelle décentralisée, coopération entre les différents départements, autonomie, rotation des postes et reconnaissance), la disponibilité des ressources, les activités de réseautage, les caractéristiques de l'entreprises (compétences technologiques, etc...)

Plusieurs variables agissent sur le processus de l'innovation dans les PME, qui ont été regroupés selon les éléments du modèle élaboré par St-Pierre et Trépanier¹⁴.

1. 3. 1. Le leadership

Le leadership se réfère à la capacité de diriger, d'influencer et d'inspirer, notamment en mobilisant l'enthousiasme des autres pour une vision commune¹⁵.

Autrement dit, c'est la capacité d'un individu ou d'une équipe de direction à mener ou à conduire d'autres individus ou organisations vers l'atteinte d'objectifs donnés.

Ceci a été souligné par Romelaer¹⁶, la gestion de l'innovation peut s'analyser comme un processus de mobilisation des ressources et des compétences pour améliorer la capacité d'innovation et la performance de l'entreprise. Dans la PME, l'entrepreneur peut donc être considéré comme un facteur clé de ce processus de mobilisation.

1.3. 2. Les ressources

L'innovation étant une activité complexe et onéreuse, sa réalisation nécessite que l'entreprise dispose d'un certain nombre de ressources et en quantité suffisante. Avoir les ressources suffisantes pour innover signifie que celles-ci sont en adéquation avec la stratégie d'innovation, c'est-à-dire que l'entreprise s'assure d'avoir les moyens d'opérationnaliser sa stratégie¹⁷.

1. 3. 2. 1. Les ressources humaines

Il est généralement admis que la qualité des ressources humaines a une influence significative sur la capacité d'innovation de la firme. En effet, les premières étapes du processus de développement de l'innovation nécessitent des connaissances et des compétences particulières qui peuvent être la clé des développements subséquents. Par ailleurs, Carrier et Julien¹⁸ affirment que l'innovation est favorisée par la présence d'employés dotés de compétences techniques lesquels peuvent non seulement compléter les nouvelles idées apportées par les autres employés ou appliquer des idées venant des clients

1.3.2.2. Les ressources financières

Les ressources financières sont les moyens dont dispose une firme pour assurer la réalisation de ses activités quotidiennes de même que ses projets de développement, tels que l'innovation depuis la génération de l'idée jusqu'à sa commercialisation.

Ainsi, pour innover, l'entrepreneur doit être préparé à faire des investissements. Selon Becheikh et al¹⁹ la bonne performance financière, la disponibilité des fonds et d'un budget destiné au financement des activités d'innovation sont autant d'éléments qui semblent avoir un effet positif et significatif sur l'innovation.

1.3. 2. 3. Les ressources technologiques

Les ressources technologiques sont considérées comme l'ensemble des moyens formels (outils, méthodes ...) ou informels (connaissances, savoir-faire ...) qui permettent à une entreprise de concevoir, réaliser, entretenir, adapter et développer durablement et de façon compétitive toutes les activités économiques rentables qui sont à sa portée (Morin, 1995).

1. 3. 3. Les pratiques d'affaires et les façons de faire

Pour innover, il ne suffit pas simplement d'avoir des ressources, il faut aussi savoir comment les valoriser en faisant appel à des pratiques d'affaires orientées vers l'activité d'innovation. Certaines pratiques d'affaires sont particulièrement reconnues

pour avoir une influence significative sur la réussite de l'innovation. Il s'agit notamment de la créativité, des activités de R&D et d'amélioration continue, de la gestion des ressources humaines et des activités de veille. Nous discuterons donc du rôle de ces différentes pratiques dans la réussite de l'innovation.

1. 3. 3. 1. La créativité

Du point de vue de l'entreprise, la créativité désigne la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus à combiner la connaissance et l'expérience d'une nouvelle manière en vue de générer des nouvelles idées utiles, valables pour des produits/services, des procédés et des procédures nouveaux ou sensiblement améliorés dans un contexte organisationnel spécifique (Boly, 2004; Carrier, 1997).

La littérature révèle que les entreprises innovantes donnent la priorité à la créativité qui constitue un élément important d'innovation et de changement d'une entreprise (Woodman et Sawyer, 1993).

1. 3. 3. 2. Les activités de recherche et développement

Bien que faisant l'objet d'un regard plutôt critique en tant que déterminant de l'innovation, la R&D est devenue un facteur de développement stratégique pour les entreprises qui veulent devenir des organisations « de classe mondiale », et en particulier pour les PME manufacturières²⁰. Plusieurs études²¹ ont permis de mettre en évidence la relation étroite entre la R&D et l'innovation. Récemment, dans une importante synthèse des écrits sur l'innovation dans les entreprises manufacturières, ont constaté que plus de 50 % des recherches analysées ont considéré la R&D comme une variable explicative de l'innovation et presque 80 % d'entre eux ont trouvé un rapport positif et significatif entre ces deux variables. La R&D est censée être utile autant pour le développement de produits et des processus de fabrication que pour la préservation et l'accroissement des compétences de l'entreprise dans le traitement et l'exploitation des informations externes²². La présence d'activités de R&D permet de créer un climat propice aux remises en cause, favorisant ainsi la flexibilité des entreprises, leur capacité à intégrer de nouveaux concepts et leur adaptabilité à toute modification des conditions du marché²³. Pour certains auteurs, la R&D influence l'innovation de différentes manières. En effet, elle permet aux entreprises de créer de nouvelles connaissances et de les exploiter pour les transformer en produits ou procédés nouveaux²⁴, ce qui les aide à conserver ou accroître leurs parts des marchés.

D'autres auteurs²⁵ ont identifié plusieurs modalités de création de connaissances au sein de l'entreprise : socialisation, externalisation, combinaison, internalisation. Ces modalités interviennent dans le développement de l'innovation pour créer un avantage concurrentiel. Aussi, la R-D est décisive de produire des nouveaux savoirs, pour

l'appropriation de technologies et techniques nouvelles pour soutenir le processus d'innovation.

La R-D à la base de l'innovation exige des ressources financières suffisantes, Evans et Jovanovic²⁶ affirment que les contraintes de financement sont plus grandes pour les entreprises de petite dimension. Stiglitz et Weiss²⁷ soulignent aussi l'existence d'un corrélat entre le rationnement du crédit et la taille de l'entreprise.

Compte tenu de la portée de l'activité de R-D pour l'innovation et des faibles ressources des PME pour financer cette activité, l'accès au financement ressort comme une préoccupation majeure. Pour pallier la contrainte de financement en matière d'innovation, les petites et moyennes entreprises peuvent recourir aux emprunts bancaires.

En somme, selon la littérature, la R&D est un intrant majeur dans le processus d'innovation. Nous pouvons ainsi supposer que le fait de faire de la R&D de manière continue et structurée, que ce soit en interne ou en collaboration peut être considérée comme un déterminant important de la réussite de l'innovation.

1. 3. 3. 4. Les activités de veille

Pour survivre et se développer dans un contexte économique de plus en plus incertain, il est indispensable de rechercher des informations pour anticiper les besoins du marché. La réduction du cycle de vie des technologies et l'évolution rapide des marchés et de la concurrence donnent l'avantage aux entreprises qui maîtrisent et intègrent rapidement les flux d'informations à leur processus d'innovation.

l'information apparaît comme un catalyseur de l'innovation. On peut donc supposer que l'entreprise qui désire réussir l'innovation doit miser sur sa capacité à rechercher, acquérir, traiter et diffuser l'information au sein de son organisation. Cette information peut provenir de diverses sources internes et externes à l'entreprise comme les fournisseurs, les clients, les centres de recherche, les universités, les concurrents, les revues, les foires etc. Elle peut également prendre plusieurs formes: information scientifique, technique, technologique, information sur la concurrence, les nouveaux produits, l'exportation etc.

II. L'ENTREPRENARIAT ET LES PME EN ALGERIE

Après l'indépendance, de nombreuses entreprises sont mises en place par le pouvoir public algérien pour amorcer la marche vers le développement et l'industrialisation. Le pouvoir public pratiquait en une politique protectionniste de son économie.

Avec la crise économique survenue dès la fin des années 80 et le début des années 90, l'Algérie a connu de manière générale un échec de cette politique. La plupart des grandes entreprises créées se voient successivement soit liquidées pour cause de faillite, soit tout simplement privatisées au bénéfice des investisseurs étrangers. Les causes de cet échec sont nombreuses : la mauvaise gestion, la non adaptation aux marchés, la non adaptation des politiques économiques élaborées par les institutions internationales notamment le FMI et la BM, l'ouverture brutale des marchés aux produits étrangers facilitée par la mondialisation.

Les effets de cette crise sont nombreux tant sur le plan économique, que sur le plan social. Sur le plan économique, on observe le ralentissement des activités économiques, la disparition de nombreuses entreprises, et une récession générale de l'économie nationale. Sur le plan social, la fermeture des entreprises a entraîné une augmentation du chômage, une chute du niveau de vie des populations. Les profonds changements qui ont secoué l'économie algérienne et leurs conséquences désastreuses sur l'emploi, ont soutenu la naissance d'une démarche entrepreneuriale en Algérie qui trouve son explication dans la problématique de la crise de l'emploi salarié.

L'entrepreneuriat est « *l'action de créer de la richesse et/ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise*²⁸ ». Il est une activité difficile et bon nombre de projets de créations d'entreprises n'aboutissent pas. Quant au développement, il « *est un phénomène plus large que la croissance. Il se traduit par un ensemble de transformations qui modifient les comportements des acteurs de l'économie. [...] il est une notion qualitative qui intègre [entre autres], l'évolution des connaissances, l'état sanitaire, la diffusion du progrès technique, l'essor des activités culturelles, le degré de la cohésion sociale, l'épanouissement des individus*²⁹ ». La compréhension et l'explication de ses mécanismes selon les courants de pensée sont très diverses, mais il y a au moins deux points communs entre toutes ces approches : il est une nécessité pour améliorer les niveaux de vie des populations et la croissance est son moteur.

Effectivement, l'une des manifestations les plus concrètes de ce processus en Algérie est la multiplication des créations d'entreprises généralement de petite taille ou moyenne comme un soutien majeur à l'activité économique pour participer à la création de la richesse

nationale par le paiement des impôts, l'absorption d'une bonne partie de la main d'œuvre, ainsi que la formation d'un tissu industriel.

Toutefois, malgré leur apport évident à l'économie, les PME franchissent aujourd'hui une phase cruciale de détermination de leur position dans l'économie mondiale³⁰. En effet, la concurrence accrue engendrée notamment par la mondialisation des marchés, l'accélération des changements technologiques, la segmentation des marchés, la réduction de la durée de vie des produits et l'intensification du commerce international oblige les entreprises, petites ou grandes, à innover continuellement non seulement pour accroître ou maintenir leurs parts de marché mais aussi pour survivre.

Ainsi, face à aux différentes menaces, les PME n'ont pas d'autres alternatives que d'innover,

II.1. Aperçu sur les PME algériennes

Si la P.M.E est devenue indéniablement un instrument privilégié de développement économique et social en Algérie, il n'en demeure pas moins que son chemin est parsemé d'embûches.

Dans le cadre de ce chapitre, il apparaît opportun d'examiner l'image de la pme la nature de ces embûches et les moyens mis en œuvre par l'État afin de juguler ces différents obstacles qui s'opposent à la création et au développement de la P.M.E. Mais avant toute chose, quelle est la notion de ce vocable en Algérie?

II.1.1. Image de la PME algérienne

Les PME regroupent la petite et moyenne entreprise. La définition des PME varie d'un pays à un autre et selon les organisations. Comme dans la plupart des pays du monde entier, on ne dispose pas en Algérie d'une définition officielle et harmonisée de la PME. Mais L'Algérie a adopté la Charte de Bologne sur le PME en juin 2000 et défini les différents types d'entreprises comme suit :

« La moyenne entreprise est comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède

pas 100 millions de Dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro-entreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars »

Le mouvement de création de nouvelles entreprises s'est fait à travers 3 processus principaux : les créations « classiques » qui concernent l'investissement privé constitué principalement de fonds propres (près de 70% des créations), les micro-entreprises des jeunes bénéficiaires du dispositif d'aide à la création de l'ANSEJ (29% des créations), et les sociétés de salariés constituées des entreprises publiques dissoutes rachetées par les employés à l'aide de modalités de crédit avantageuses (1%)³¹.

I.1.2. L'évolution de la politique industrielle de l'Algérie et du cadre réglementaire et législative

Etant vue comme solution aux dysfonctionnements, la privatisation entamé dans les années 90, renvoie au paradigme néolibéral qui préside au processus de mondialisation. ses fondations juridiques ont été constitué par des textes³²

- L'ordonnance 95/22 du 26/09/1995 qui codifie l'opération en définissant ses objectifs, les secteurs concernées, la méthode et le dispositif technique de privatisation ;
- L'ordonnance 95/25 du 25/09/1995 sur la gestion des capitaux marchands de l'état cette dernière institue les holdings. Concrètement mis en pratique en 1995, le programme de privatisation devient l'unique solution pour les entreprises fortement endettées et de structures élargie à l'ensemble des segments concurrentiel par l'ordonnance d'aout 2001, la privatisation se montre active notamment durant la période 2003-2008.
- En effet le nombre total de ces pme avait atteint 246716 dont 245842 PME privées et 874 publiques³³

I.1.3. L'évolution du nombre de la PME

A partir de 2000, le poids de la PME/PMI s'est amplifié, le nombre a triple³⁴ (entre 2003 et 2010), et la densité a presque quadruplé. Les statistiques disponibles montrent que plus de la moitié des PME/PMI ont été créés entre 2001/2007, suite à la loi d'orientation sur les PME de 2001, soit 212 120 entreprises. A la fin de 2010 le nombre des PME/PMI privées a connu une évolution remarquable, et a enregistré le nombre de 398 788 entreprises, alors qu'on début de 2003 elles étaient à 207 949

entreprises. Contrairement au nombre des PME/PMI publiques qui a enregistré une diminution de 228, en 07 années. Par contre le total des artisans durant 07 années, a connu une augmentation nette et a passé de 79 850 entreprises artisanales en 2003 à 162 085 entreprises à la fin de 2009³⁵.

En matière de densité, le secteur enregistre un taux de dix pour mille habitants, un taux qui reste très loin des normes internationales ou le taux le plus faible est de l'ordre de (45/1000). Les statistiques sur l'évolution du secteur PME/PMI dans le tableau suivant nous révèlent d'une façon visible cette évolution.

Tableau - : Evolution des PME/PMI en Algérie durant 2003-2010

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Privées	207	225	245	269	293	392	408	606
	949	449	842	806	946	013	155	737
Publiques	788	778	874	739	666	626	598	560
Artisans	79	86	96	106	116	126	162	---
	850	732	072	222	347	887	085	---
TOTAL	288	312	342	376	410	519	570	607
	587	959	788	767	959	526	838	297

Source : direction des systèmes d'information et des statistiques, ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

1.1.4. Répartition des PME sur le territoire algérien

En effet, un fort tissu des PME bien distribuées dans les régions permet de maintenir les communautés en place et préserver l'équilibre de culture, la stabilité en diffusant une certaine diversité dans tous les milieux³⁶. De même, les PME donnent une certaine stabilité à l'économie dans la mesure où leur nombre augmente ou diminue plus facilement, de façon à maintenir une certaine stabilité³⁷.

D'après l'analyse géographique de la répartition des PME, les grandes villes apparemment connaissent une grande concentration de ces entreprises dont 10 villes seulement contiennent presque la moitié de ces PME, les wilayas du centre 40%, celles de l'Ouest et celles de l'Est 18% (voir tableau 4). Décidemment cette répartition participe à un déséquilibre des industries dans le pays

TABLEAU04:l'analyse géographique de la répartition des PME à travers les Wilayas

Wilaya	Nombre	Wilaya	Nombre
Alger	23001	Chlef	5812
Oran	13500	Constantine	5765
Tizi Ouzou	9300	Tipaza	5347
Sétif	7272	Annaba	5314
Béjaïa	7265	Skikda	4426
Boumerdesse	6244	Mascara	4265
Blida	5909	Tlemcen	4049

Source : Ministère des PME et des industries traditionnelles 2003.

I.2. Place et apport des PME dans l'activité économique

Il est évident que la bonne santé d'une économie dépend non seulement des performances des grandes entreprises mais surtout et de plus en plus de la dynamique des PME qui représentent une part importante des tissus productifs. Les PME constituent une variante de croissance pouvant garantir une meilleure stabilité face aux phénomènes conjoncturels. En effet, les PME ont chaque fois apporté à leur pays les moyens de sortir des crises économiques³⁸, et d'assurer le bien être des populations. En Algérie, la contribution des PME présente une forte participation à la création des richesses et à la création d'emploi.

I.2.1. La création de la valeur ajoutée

La valeur ajoutée se mesure par la différence entre la production et la consommation intermédiaire. La production des PME améliore la valeur ajoutée nationale et participe ainsi à l'accroissement du PIB. De même, le paiement des impôts par les PME améliore les recettes fiscales de l'Etat, et les activités des PME favorisent la création de nombreux emplois.

La création de la valeur ajoutée des PME Algériennes est en constante augmentation chaque année. En observant quelques statistiques Nous avons remarqué qu'en 1994, la valeur ajoutée du secteur public était de 617.4 milliards de dinars représentant 53.5 % du total national, alors que celle dégagée par le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 46.5 % du total national³⁹. Alors qu'à partir de 1998, les parts respectives se sont inversées faisant passer en tête le secteur privé avec 1 178 milliards de dinars soit 53.6 % et 1 019.8 milliards de dinars soit 46.4 % pour le secteur public⁴⁰. Par ailleurs, Il est à noter que plus de 65 % de la valeur

ajoutée et de l'emploi des pays développés provient des PME/PMI. Une politique économique en vue de la constitution, de la promotion et des redéploiements des PME/PMI est incontournable dès lors que l'on aspire au développement

1.2.2. La création d'emploi

La tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie continue à s'inscrire globalement à la baisse, en raison de la contribution du secteur PME/PMI à créer de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé et les artisans. Ainsi, les données des taux de chômage en Algérie ont connus un déclin durant les deux années successives 2005/2006 de 15.3% à 12.3%, par contre ce taux a enregistré une légère augmentation de 1.5% en 2007⁴¹.

En termes d'effectifs employés, la population active occupée dans les PME est en constante augmentation, avec la création de nouvelles entreprises. En Algérie, les PME occupent une bonne partie de la main d'œuvre totale dans ce pays et montrent le rôle moteur que joue ce secteur sur la qualité du développement socio-économique.

Tableau - 3 : Evolution des emplois/PME/PMI en Algérie durant (2000-2012)

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux de chômage	29.8	28.44	26	23.7	17.7	15.3	12.3
Années	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Taux de chômage	13.8	11.3	10	10	10.7	9.7	/

Source : direction des systèmes d'information et des statistiques, ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, 2012

Les chiffres présentés dans le tableau montrent clairement une hausse notable et une croissance des postes d'emplois générés par les petites et moyennes entreprises. Car les taux de chômage sont en diminution durant cette période.

1.2.3. La distribution des revenus

Les PME algériennes apparaissent comme un important instrument de distribution de revenus par le versement des salaires, elles contribuent ainsi à l'augmentation des revenus dans l'économie. Il est clair donc que

l'entreprise quelle que soit sa taille, en créant de la valeur ajoutée et en redistribuant cette richesse remplit un rôle essentiel dans l'activité d'un pays. Il faut aussi préciser que ses fonctions de nature strictement économique ne sont pas les seules que l'on attribue à cette catégorie d'entreprise, de plus en plus, et du fait de son importance dans les sociétés modernes, d'autres missions lui sont attribuées : sociales, humaines et culturelles...

1.2. 4. La participation au commerce extérieur

Le commerce extérieur regroupe l'ensemble des opérations d'importation et d'exportation des biens et services. Les PME participent également au commerce international dans le développement de leurs activités

Concernant le commerce international algérien, les statistiques révèlent toujours l'importance des hydrocarbures dans les échanges internationaux. Toutefois par manque de sources d'approvisionnement les PME recourent à marché extérieur

Selon les statistiques du ministère des pme les importations du secteur privé ont atteint 4.984 millions en 1998, l'équivalent de 53% de l'ensemble des importations. S'agissant des exportations, selon le ministère de la pme, l'Algérie occupe la 20^{ème} place en Afrique⁴²

III. Innovation et PME

En Algérie, les dépenses en matière de recherche et développement sont très faibles. Cette faiblesse s'explique par une déficience dans l'investissement en recherche.

Déjà le cadre de la loi 98-11 portant sur le quinquennat 1998-2002, a estimé les dépenses consacrée à la recherche scientifique et au développement technologique de 0,14 % en 1996 à 1 % en l'an 2000. Cependant, le financement est resté, jusqu'à présent, en deçà des objectifs fixés. Mais, selon les Autorités, l'augmentation de la part du PIB consacrée aux dépenses de la recherche scientifique augmentera progressivement d'une moyenne de 0,17 % par année et atteindra l'objectif de 1 % du PIB en 2010⁴³.

Il convient de noter que la recherche dans les Universités a toujours manqué de moyens financiers, de laboratoires, d'équipements, et même des produits les plus élémentaires. L'encadrement de rang magistral a également souvent fait défaut, mais dans ce domaine les Centres de recherche ne se portent guère mieux. Les pouvoirs publics ont eux-mêmes toujours donné l'impression de privilégier les Centres de recherche par rapport à l'Université⁴⁴.

La coopération entre l'Université et l'Entreprise a connu un développement très rapide dans les pays développés, par la mise en place de projets communs entre les deux types d'Institutions. Malheureusement cette association demeure faible, voire parfois inexistante dans les pays en voie de développement, comme cela est le cas en

Pour innover, il est indispensable de savoir ce font les autres. Car l'innovation et veille technologique sont donc liées. A l'heure de l'ouverture de marché et

l'intensification de la concurrence, l'importance de l'innovation est éclatante et unanimement reconnue. La nécessité d'une surveillance permanente et rapide par l'exercice d'une activité de veille⁴⁵ technologique est donc vitale.

Malgré son importance, le concept de veille technologique est encore relativement

méconnu en Algérie. Les grandes Entreprises comme Sonatrach ou Sonelgaz ont toutefois créé des structures chargées de la veille stratégique dans le secteur de l'énergie. Certaines autres Entreprises ont mis en place de petites cellules de veille technologique. La veille technologique devait devenir une fonction de l'Entreprise au même titre que ses fonctions commerciales, financières, maintenance, qualité, etc. Elle se concrétiserait par des contacts permanents avec les entités de recherche-développement .

Ajoutons à ceci que. La plupart des entreprises sont de petite taille ont des ressources financières limitées. Pour financer les efforts de recherche et développement ou les investissements liés à l'innovation, ces entreprises se trouvent confrontées à l'obstacle de l'accès au financement externe. En Algérie, les banques n'accordent pas assez de crédits aux PME, et il y a une absence de marché assurant une offre de capital-risque ou de capitaux d'amorçage.

A ce titre, il faut souligner qu'en Algérie, il n'existe pas de soutien financier des pouvoirs publics à la formation pour les petites et moyennes entreprises afin d'améliorer leur compétence.

Après ce tour d'horizon, nous avons donc pu constater que jusqu'à ce jour, l'Algérie ne dispose encore d'aucune structure ou forme

d'agglomération scientifique et technologique. Cependant, elle possède un parc national important de zones industrielles et de zones d'activité, sans forme particulière d'organisation. En effet, il existe près de 70 zones industrielles et plus de 500 zones d'activités recensées en tant que telles, réparties sur une superficie globale de plus de 22 000 hectares⁴⁶.

Il y a un manque de maîtrise des technologies et des nouveaux savoirs pour soutenir le processus de l'innovation. En effet, les compétences internes des PME algériennes, chercheurs, techniciens, agents de production et de commercialisation... devant pouvoir absorber les opportunités technologiques sont faibles.

La mise en place de politiques publiques d'aide à l'innovation est d'une grande importance pour faciliter l'émergence du processus de l'innovation dans les PME.

Les aides financières en faveur de ces entreprises ont pour objectif de soutenir les investissements liés à l'innovation et l'effort de recherche. Les relais et les structures d'appui permettent aussi aux petites et moyennes entreprises de réunir les connaissances et les savoir-faire qui facilitent les transferts de technologies, afin de favoriser le développement des projets d'innovation.

L'état de la recherche et du développement technologique en Algérie fait ressortir que le pays se maintient, depuis des décennies, dans une situation permanente de pays importateur de technologie, de savoir-faire et même de culture scientifique.

Les PME algérienne se caractérisent souvent par une insuffisance des capacités d'innovation

conclusion

En guise de conclusion, nous aimerions rappeler certains constats que nous avons remarqués tout au long de ce travail de recherche ;

Le développement de l'innovation n'est pas perceptible au sein de la plupart des PME algériennes. En effet, la mise en œuvre des nouveaux produits nécessite des moyens importants, ainsi qu'une forte implication de l'ensemble des atouts de l'entreprise dans le processus de recherche et développement. De plus l'absence des services des recherche et développement au sein des PME ne facilite pas la mise en œuvre des innovations.

Une grande partie des PME algériennes ne possède pas de compétences techniques pour conduire des projets d'innovation. C'est parce qu'elles

manquent souvent d'un personnel technique : chercheurs, ingénieurs, techniciens... .

Ces entreprises ne font pas assez d'activités de R-D. Lors de l'acquisition de machines modernes, un potentiel humain qualifié est indispensable pour maîtriser les nouvelles technologies. Les compétences technologiques sont nécessaires pour les entreprises afin qu'elles puissent entretenir des relations avec les organismes de recherche et les réseaux afin d'absorber les nouveaux savoirs et soutenir le processus d'innovation.

Ainsi, le manque des compétences technologiques, des compétences en conception, en commercialisation,... influe de manière négative sur l'aptitude de ces entreprises à s'engager dans des projets d'innovation.

Il existe en Algérie des PME non innovantes mais qui ont une volonté certaine d'évolution. Ces entreprises rencontrent des obstacles pour mener des activités de R-D, obstacles liés essentiellement à la contrainte des coûts lourds engendrés par ce type d'activité.

En effet, compte tenu de l'importance des activités de recherche et développement pour l'innovation et les ressources limitées que les PME algériennes peuvent consacrer à la R-D, les chefs d'entreprises déplorent le problème d'accès au financement.

Bibliographie

- ¹ (Schumpeter, 1939; Schumpeter, 1942).
- ² -OCDE. (2005a). Directorate for science, technology and industry. STAN indicators 1980-2003. Edition 2005, Paris: OCDE.
- ³ Baldwin, J. R. (1997). Importance de la recherche et du développement sur l'aptitude à innover des petites et des grandes entreprises manufacturières canadiennes. *Documents de recherche. Statistique Canada, Direction des études analytiques* N° 107.
- ⁴ Cohen, W. M., & Kepler, S. (1996b). Firm size and the nature of innovation within industries: The case of process and product R&D. *Review of Economics and Statistics*, 78, 232-243.
- ⁵ C'est-à-dire le développement de produits et de procédés totalement nouveaux. Cela se justifie par le fait que l'innovation radicale en soi requiert des ressources importantes, notamment pour le travail technique, les équipements, le marketing, la promotion, ce qui n'est pas toujours accessible aux PME dont les ressources sont limitées.
- ⁶ Baldwin 1997 op cit
- ⁷ Lebeau, D., & Vinais, J. (2006). Pour une gestion stratégique de l'innovation dans le secteur manufacturier. *Conseil de la science et de la technologie*.

- ⁸ Tourigny et Le, 2003 *Innovation management and new product development*. Harlow, Angleterre: Financial Times Prentice Hall ed.; Moorsel, Canfield et Sparling, 2006)
- ⁹ Carrier, C., & Julien, P.-A., (2005). Innovation et PME. Dans Julien, P.-A., & al.(2005). *Les PME: Bilan et perspectives*. 3e édition (pp291-314), Cap-Rouge:Presses Inter-Universitaires.
- ¹⁰ St-Pierre, J., & Trépanier, M. (2007). Innover: Une garantie de succès pour les PME.*Le Nouvelliste, jeudi 15 mars 2007*.
- ¹¹ OSEO. (2006). *PME et innovation technologique: Pour une relation plus naturelle*.Regards sur les PME n°10, Observatoire des PME, OSEO services.
- ¹² Bencheikh, N., Landry, R., & Amara, N. (2006b). Les facteurs stratégiques affectant l'innovation technologique dans les PME manufacturières. *Canadian Journal of Administrative Sciences*, 23(4),275-300.
- ¹³ De Jong, J. P. J., & Brouwer, E. (1999). Determinants of the innovative ability of SMEs: Literature review. *Zoetermeer, EIM Small Business Research and Consultancy*.
- ¹⁴ - opcit
- ¹⁵ Dubrin, A. J. (2001). *Leadership: Research findings, practice and skills*. HoughtonMifflin Company, Boston, MA. (Dubrin, 2001)
- ¹⁶ Romelaer, P. (1998). L'apprentissage dans les organisations. *Gestion et théorie des jeux, in Thepot J. (ed.), FNEGE, 173-190*.Romelaer (1998)
- ¹⁷ Doyle, A. (2007). S'assurer d'avoir les ressources suffisantes pour innover. *Développement PME, Chaudière-Appalaches*, Article N°4.
- ¹⁸ Carrier, C. (1997). *De la créativité à l'intrapreneuriat*. Sainte-Foy: Presses del'Université du Québec, collection Entrepreneuriat & PME.Carrier et Julien(2005
- ¹⁹ opcit
- ²⁰ - Hendry, L.C. (1998), Applying world-class manufacturing to make-to-order companies:problems and solutions, *International Journal of Operations & Production Management*, 18(11), 1086-1100.
- ²¹ - Becheikh, N., Landry, R., & Amara, N. (2006b). Les facteurs stratégiques affectant l'innovation technologique dans les PME manufacturières. *Canadian Journal of Administrative Sciences*, 23(4),275-300.
- ²² Karlsson, C. et Olsson, O. (1998), Product Innovation in Small and Large Enterprises, *Small Business Economics*, 10(1), 31-46.
- ²³ Freel, M.S. (2000), Strategy and structure in innovative manufacturing SMEs: the case of an English region, *Small Business Economics*, 15, 27-45.
- ²⁴ - Brouwer, E., & Kleinknecht, A. (1996). Firm size, small business presence and sales of innovative products: A micro-econometric analysis. *Small Business Economics*, 8(3), 18,9-201.
- ²⁵- Nonaka I. and Takeuchi H., 1995. *The Knowledge Creating Company: How Japanese Companies Create the Dynamics of Innovation*, Oxford University Press.
- ²⁶ Evans D.& Jovanovic B., 1989. Estimates of model of entrepreneurial choice under liquidity constraints, *Journal of Political Economy*, vol.97, n°4, pp.657-674.
- ²⁷ Stiglitz J. et Weiss., 1981. Credit in markets with imperfect information, *American Economic Review*, vol. 71, pp. 393-410.
- ²⁸, un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

- ²⁹ Marcus Dejardin, entrepreneuriat et croissance, une conjonction évidemment favorable? pp.1-2
- ³⁰ Marzetti, S. (2005). INSME, un réseau international de support pour les petites et moyennes entreprises. *Bulletin IPR Helpdesk*, N°20. www.ipr-helpdesk.org.
- ³¹ Khalil Assala, *PME en Algérie : de la création à la mondialisation ,communication* Congrès international, francophone en entrepreneuriat et PME
- ³² -A. abderazak : "Liberation economique et privatisation en Algerie", Publication du PST, Etude N°10 et 11/2003.
- ³³ Bulletin d'information économique ministère de la PME et de l'artisanat, Alger 2005
- ³⁴ -PME privée
- ³⁵ - Ministère de la Petite et Moyenne Entreprise, et de l'Artisanat, bulletin d'information, statistiques n° 15, 1er semestre 2009.
- ³⁶ G. P. SWEENEY, *Les nouveaux entrepreneurs : petites entreprises innovatrices*, Les Editions d'organisation, Paris 1982, p.54
- ³⁷ David FONGANG, *La P.M.E. africaine face à la mondialisation*, Presses Universitaires d'Afrique, Yaoundé 2001, P.11
- ³⁸ Peter DRUCKER, *L'entreprise face à la crise mondiale*, Inter Edition, Paris 1981,p.178
- ³⁹ Samia GHARBI, Les pme/pmi en Algérie : état des lieux, documents de travail – n°238 mars 2011
- ⁴⁰ Samia Gharbi, opcit
- ⁴¹ - Nations Unies, Commission Economique pour l'Afrique, Bureau pour l'Afrique du Nord, XXIIIème réunion du Comité Intergouvernemental d'experts (CIE), Rabat (Maroc), 10-13 mars 2008.
- ⁴² Halimi Wahiba, Benkhaldi Nawel, Le sculptage de la PME dans un contexte de mutations récentes (communication)
- ⁴³ Hayat Kendel **Stratégie d'agglomération d'Entreprises Scientifiques et Technologiques dans la filière « Electricité-Electronique-Electroménager » en Algériek These 2007**
- ⁴⁴ Kendel p.123op cit
- ⁴⁵ La veille technologique est l'observation et l'analyse de l'environnement scientifique, technique, technologique et économique pour détecter les menaces et saisir les opportunités de développement
- ⁴⁶ Kendel op cit